



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Pensions de reversion  
Question écrite n° 63513

### Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur les disparités existantes entre les différents régimes de retraite en matière d'attribution des pensions de reversion. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer, dans un souci de justice sociale, les mesures qu'il envisage de prendre sur ce dossier.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il existe dans notre pays une centaine de régimes de retraites principaux dont les conditions d'attribution et d'âge d'entrée en jouissance sont différentes. Cette disparité s'accroît encore dans les droits du conjoint survivant. L'attachement des différentes catégories socio-professionnelles à ces spécificités ne permet pas d'harmonisation autoritaire qui du reste n'a été envisagée par aucun gouvernement. C'est donc dans une recherche patiente de l'harmonisation et sur le long terme que les disparités relevées par l'honorable parlementaire se réduiront.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thien Ah Koon Andr?](#)

**Circonscription :** - Non-Inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63513

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** affaires sociales et intégration

**Ministère attributaire :** affaires sociales et intégration

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 2 novembre 1992, page 4946